Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 Juillet 2014

La séance est ouverte à 21 heures

Etaient présents : B CARRERA, D JUGAN, P BARBEAU, C FAVAREL, F PADER, JL CHAPELLE, C BRESSAC, J SAUVAGE

P BESSAGNET pouvoir à D JUGAN A BURRIEL pouvoir à JL CHAPELLE

- C. FAVAREL est désignée secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal de la séance précédente

*Le Conseil Municipal est amené à délibérer sur le choix de l'entreprise devant effectuer les travaux de voirie 2014.

▶ A 20h30, avant la réunion du Conseil Municipal la **Commission d'Appel d'Offre** au titre des travaux de voirie 2014 s'est réunie : <u>ETAIENT PRESENTS</u>: CARRERA Bernard, FAVAREL Corine, BARBEAU Pierre, CHAPELLE Jean-Louis, JUGAN Daniel et SAUVAGE Jacques

Les offres reçues sous plis scellés pour les travaux à réaliser sur le chemin de Pardan et à Miegeville étaient les suivantes : **COLAS** : 23 470 € HT, **MALET** : 19 130 € HT et **STPAG** : 16 724 € HT La commission décide de proposer au Conseil Municipal l'offre de l'**entreprise STPAG**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de confirmer la proposition de la commission et choisit l'entreprise STPAG au titre du « moins disant »

- Monsieur le Maire fait état du départ de Monsieur HOFFMAN du logement communal qu'il occupait. Monsieur HAFFNER, qui occupait le logement au dessus de la mairie l'a remplacé. Cet appartement, de type T3, est libre au 1^{er} septembre 2014 ; information à relayer auprès de toute personne sérieuse et intéressée...
- Concernant toujours les divers logements loués par la commune, divers petits travaux de réfection sont programmés : robinetterie à changer, volets à rénover, rafraîchissement des peintures dégradées...
- D'autres travaux sur les installations électriques sont prévus également à la suite du contrôle périodique effectué par l'entreprise VERITAS
- Comme chaque année, les membres du Conseil qui le pourront effectueront la pose de point à temps sur les diverses voies communales probablement au cours de la 2° ou 3° semaine d'août
- Il était également prévu de goudronner la cour de l'école mais compte tenu de la proximité de la fête locale il est à craindre que le bitume ne soit pas suffisamment sec; ces travaux seront repoussés à l'an prochain.
- Le produit anti mousse ayant fait son effet le court de tennis sera passé au Karcher et nettoyé dans les prochains jours par les membres du Conseil Municipal
- Les mêmes bonnes volontés procèderont à quelques activités pré-hivernales, telles que protection des poutres extérieures de l'école, réglage et manipulation de l'épandeur de sel, etc, etc...
- Monsieur CARRERA présente ensuite le Plan Canicule relayé par les services de la Préfecture, à appliquer dans chaque commune.

Il s'agit essentiellement de recenser les personnes « à risque » (âgées et/ou isolées et à mobilité réduite), ainsi

que les moyens à mettre en œuvre pour pallier les nuisances d'une chaleur inhabituelle.

Toutefois il est rappelé que l'inscription sur le registre des personnes à protéger ne peut être faite qu'à la demande du bénéficiaire ou de sa famille

Pour toute demande de renseignement ne pas hésiter à s'adresser à la mairie

- Un plan de Prévention du Risque Inondation est en cours de mise en place par Monsieur le Préfet du Gers. Il consiste à identifier les secteurs sujets à de tels risques et une expertise est en cours, dirigée par des cabinets spécialisés.
- Bien que la question ne soit pas à l'ordre du jour Monsieur le Maire précise qu'il vient de rencontrer la famille TOULOUSE afin d'étudier les modalités d'achat de terrain afin de créer la nouvelle bretelle qui doit sécuriser la sortie du chemin de Mestressens sur la départementale.

Monsieur TOULOUSE lui a exprimé de vive voix qu'il souhaitait faire don à la commune des quelques 3 000m2 de terrain nécessaires à cette réalisation. Il souhaiterait en compensation « récupérer » le petit bout de chemin de Mestressens qui sera abandonné

Après délibération le Conseil Municipal donne son accord sur le principe et autorise Monsieur le Maire à faire signer une promesse de vente à titre gratuit à Monsieur TOULOUSE afin de ne pas retarder les travaux. Il sera stipulé que le bornage définitif sera réalisé à la fin des travaux. Il est possible en effet qu'en cours de réalisation les limites de la bretelle varient un peu.

La question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La fin de la séance est consacrée aux questions diverses :

- Monsieur CARRERA relaie la plainte de résidents de la commune concernant les fréquentes coupures d'alimentation en eau potable.
 - Il s'agit, aux dires des services techniques compétents, d'incidents de distribution dus à la rupture de conduites défectueuses en raison de leur vétusté (50 ans) et des pressions importantes qu'elles subissent dans la plaine en bordure du TALOUCH. Les travaux de changement ont débuté et devraient durer environ quatre mois. Dont acte...
- Madame PADER, qui a récemment loué la salle des fêtes communale, exprime le souhait de voir installer un distributeur d'eau chaude sur l'évier de ce local.
 - Cette amélioration est envisagée, après recherche de la meilleure solution « qualité/coût de pose »

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30